

40	30/08/2021	BE 0465.741.144	48	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21596.00444	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **ENTERPRISE APPLICATIONS AND SERVICES INTEGRATION**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Robert Schuman

N°: 12

Boîte:

Code postal: 1400

Commune: Nivelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0465.741.144

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

30-03-1999

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

23-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

N°	BE 0465.741.144	C-cap 2.1
----	-----------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**TURI Toni**

Chemin de la Poudrerie 10/b  
7061 Casteau (Soignies)  
BELGIQUE

Administrateur

**CURABA Salvatore**

Rue des Chasseurs 155  
7100 Saint-Vaast  
BELGIQUE

Administrateur

**BLOCK Frédéric**

Rue du Réservoir 1  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

Administrateur

**BLOCK Jean-Michel**

Rue de Pinchart 80/a  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

Administrateur

**HERREMANS Jean-François**

Chemin du Tombeu 6  
5377 Baillonville  
BELGIQUE

Administrateur

**VAN EECKHOUT Thomas**

Zandstraat 35  
3140 Keerbergen  
BELGIQUE

Administrateur

**MICHAUX Ludovic**

Rue de merbes 384  
7133 Buvrines

N°	BE 0465.741.144		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Administrateur

**EASI GROUP SA**

BE 0894.498.366

Avenue Robert Schuman 12

1400 Nivelles

BELGIQUE

Administrateur

**RSM INTERAUDIT SCRL (B0000091)**

BE 0436.391.122

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 29-06-2019

Fin de mandat: 30-06-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**NOBELS** Jean-François (A01360)

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

N°	BE 0465.741.144		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>12.846.905</b>	<b>10.731.544</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>2.722</b>	<b>13.001</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>7.667.784</b>	<b>8.576.653</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.583.169	2.175.825
Mobilier et matériel roulant		24	3.550.636	3.539.078
Location-financement et droits similaires		25	2.448.580	2.794.900
Autres immobilisations corporelles		26	41.850	41.850
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	43.550	25.000
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>5.176.399</b>	<b>2.141.891</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	5.025.002	2.000.250
Participations		280	5.025.002	2.000.250
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	151.397	141.641
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	151.397	141.641
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>19.197.658</b>	<b>17.414.528</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>971.226</b>	<b>474.897</b>
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	971.226	474.897
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>16.174.908</b>	<b>15.454.807</b>
Créances commerciales		40	13.289.140	11.917.643
Autres créances		41	2.885.768	3.537.165
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>1.966.805</b>	<b>1.384.412</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>84.719</b>	<b>100.412</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>32.044.563</b>	<b>28.146.072</b>

N°	BE 0465.741.144	C-cap 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>	6.7.1	10/15	<b>2.135.981</b>	<b>2.046.570</b>
Capital		10/11	<b>478.419</b>	<b>478.419</b>
Capital		10	478.419	478.419
Capital souscrit		100	578.360	578.360
Capital non appelé		101	99.941	99.941
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>1.301.087</b>	<b>1.168.087</b>
Réserves indisponibles		130/1	72.861	72.861
Réserve légale		130	72.861	72.861
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	210.500	77.500
Réserves disponibles		133	1.017.726	1.017.726
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14		
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>356.475</b>	<b>400.064</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b>828.156</b>	<b>823.923</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>828.156</b>	<b>823.923</b>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	828.156	823.923
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>29.080.426</b>	<b>25.275.579</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>7.732.312</b>	<b>5.946.853</b>
Dettes financières		170/4	<b>7.732.312</b>	<b>5.946.853</b>
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	2.338.085	2.713.646
Etablissements de crédit		173	5.394.227	3.233.207
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>20.152.106</b>	<b>18.771.210</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.473.966	1.784.906
Dettes financières		43		1.500.000
Etablissements de crédit		430/8		1.500.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.591.743	4.632.609
Fournisseurs		440/4	2.591.743	4.632.609
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	3.908.496	2.429.281
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.994.962	3.296.246
Impôts		450/3	767.747	610.093
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.227.215	2.686.152
Autres dettes		47/48	7.182.939	5.128.168
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>1.196.008</b>	<b>557.515</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>32.044.563</b>	<b>28.146.072</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>46.061.267</b>	<b>40.660.385</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	44.670.513	39.333.859
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.390.754	1.326.526
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>38.557.225</b>	<b>35.725.155</b>
Approvisionnements et marchandises		60	9.054.215	8.607.175
Achats		600/8	9.054.215	8.607.175
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	9.685.784	9.908.790
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	16.361.013	13.378.048
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.315.870	3.100.238
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		450.000
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	4.233	136.048
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	126.111	144.857
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	10.000	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>7.504.041</b>	<b>4.935.229</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>285.763</b>	<b>295.713</b>
Produits financiers récurrents		75	285.763	295.713
Produits des immobilisations financières		750	187.275	174.936
Produits des actifs circulants		751		12.386
Autres produits financiers	6.11	752/9	98.487	108.392
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>167.814</b>	<b>175.730</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	166.693	155.660
Charges des dettes		650	152.994	142.960
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	13.699	12.700
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	1.120	20.071
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>7.621.990</b>	<b>5.055.212</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>556.688</b>	<b>521.504</b>
Impôts		670/3	750.000	543.987
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	193.312	22.483
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>7.065.302</b>	<b>4.533.708</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789	<b>77.500</b>	<b>93.000</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689	<b>210.500</b>	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>6.932.302</b>	<b>4.626.708</b>

N°	BE 0465.741.144	C-cap 5
----	-----------------	---------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>6.932.302</b>	<b>4.626.708</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	6.932.302	4.626.708
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14		
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>6.932.302</b>	<b>4.626.708</b>
Rémunération de l'apport		694	6.932.302	4.626.708
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	<b>102.788</b>
8022	2.738	
8032		
8042		
8052	<b>105.527</b>	
8122P	XXXXXXXXXXX	<b>89.788</b>
8072	13.017	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>102.805</b>	
211	<b><u>2.722</u></b>	

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.2.4
----	-----------------	-------------

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXXXX	1.538.498
8023		
8033		
8043		
8053	1.538.498	
8123P	XXXXXXXXXXXX	1.538.498
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	1.538.498	
212		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	7.427.585

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 907.189

Cessions et désaffectations

8172 11.507

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8192 8.323.267

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8212

Acquis de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

5.251.760

Actés

8272 1.494.772

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302 6.434

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322 6.740.098

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

23 1.583.169

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.3.3
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>7.381.843</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.545.629	
Cessions et désaffectations	8173	566.909	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>8.360.563</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>3.842.765</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.461.761	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	494.598	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>4.809.928</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>3.550.636</b>	

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.3.4
----	-----------------	-------------

### LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXX	5.200.000

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8174		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184		
------	--	--

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8194	5.200.000	
------	-----------	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8254P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

**Mutations de l'exercice**

Actées

8214		
------	--	--

Acquises de tiers

8224		
------	--	--

Annulées

8234		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244		
------	--	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8254		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324P	XXXXXXXXXXXX	2.405.100
-------	--------------	-----------

**Mutations de l'exercice**

Actés

8274	346.320	
------	---------	--

Repris

8284		
------	--	--

Acquis de tiers

8294		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324	2.751.420	
------	-----------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

25	2.448.580	
----	-----------	--

**DONT**

**Terrains et constructions**

250	2.448.580	
-----	-----------	--

**Installations, machines et outillage**

251		
-----	--	--

**Mobilier et matériel roulant**

252		
-----	--	--

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	43.970

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8195

43.970

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325P

XXXXXXXXXXXX

2.120

**Mutations de l'exercice**

Actés

8275

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325

2.120

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

26

41.850

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.3.6
----	-----------------	-------------

### IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	25.000
8166	43.550	
8176	25.000	
8186		
8196	43.550	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	43.550	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	<b>2.013.130</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361	3.024.752	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	<b>5.037.882</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	<b>12.880</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	<b>12.880</b>	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8541		
	(+)/(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	<b><u>5.025.002</u></b>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	<b><u>XXXXXXXXXX</u></b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
	(+)/(-)		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**

**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8393P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8363		
8373		
8383		
8393		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8453P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8523P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8553P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8543		
8553		
284		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>141.641</b>
285/8P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8583	63.070	
8593	53.314	
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	<b>151.397</b>	
8653		

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.5.1
----	-----------------	-------------

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>INTO IT</b> BE 0463.071.070 Société anonyme Lange Ambachtstraat 16/A 9860 Oosterzele <b>BELGIQUE</b>	Nominatives	750	100		31-12-2020	EUR	1.100.226	-50.989
<b>ICT ARCHITECT BVBA</b> BE 0536.768.504 Société privée à responsabilité limitée Kolonel Begaultlaan 1A/B43 3012 Wilsele <b>BELGIQUE</b>	Actions nomniatives	100	100		31-12-2020	EUR	208.629	50.988
<b>ICT ARCHITECT SARL LUXEMBOURG</b> Société privée à responsabilité limitée Rue Pafebruch 89/B 8308 Cappelenn <b>LUXEMBOURG</b>	Actions Nominatives	17.500	100		31-12-2020	EUR	844.929	212.779
<b>INTELLIGENCE &amp; DEVELOPPEMENT</b> BE 0598.796.143 Société privée à responsabilité limitée Av Robert Schuman 12 1400 Nivelles <b>BELGIQUE</b>	Nominatives	620	100		31-12-2020	EUR	236.335	28.153

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**
**ETAT DU CAPITAL**
**Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice  
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	578.360
100	578.360	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
 Actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
	578.360	6.882
8702	XXXXXXXXXX	6.882
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

**Capital non libéré**

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération  
 Actionnaires

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101	99.941	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	
	99.941	0

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0465.741.144		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

N°	BE 0465.741.144		C-cap 6.8
----	-----------------	--	-----------

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions à caractère général non liées à des litiges  
Provisions pour risques propres sur flotte automobile

Exercice
345.674
482.482

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

#### Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	2.473.966
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	375.562
Etablissements de crédit	8841	2.098.405
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>42</b>	<b>2.473.966</b>

#### Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	6.562.096
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.167.870
Etablissements de crédit	8842	5.394.227
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>6.562.096</b>

#### Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	1.170.215
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	1.170.215
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	<b>1.170.215</b>

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>9061</b>	

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	

Codes	Exercice
8922	7.473.582
8932	
8942	
8952	
8962	7.473.582
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	<b>7.473.582</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	767.747
450	
9076	623.497
9077	2.603.718

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer	
Produits à reporter	
Facturation anciticpative licences et hébergement cloud	

Exercice
80.000
325.044
790.964

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	128.580	115.840
9086	248	213
9087	232,3	192,6
9088	398.377	319.764
620	11.518.539	9.439.803
621	2.610.427	2.187.444
622	636.425	509.839
623	1.595.622	1.240.962
624		
635	(+)/(-)	
9110		
9111		
9112		450.000
9113		
9115	4.233	136.048
9116		
640	104.872	103.111
641/8	21.238	41.746
9096		
9097		
9098		
617		

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

**PRODUITS NON RÉCURRENTS**

**Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres produits d'exploitation non récurrents

**Produits financiers non récurrents**

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres produits financiers non récurrents

**CHARGES NON RÉCURRENTES**

**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres charges d'exploitation non récurrentes  
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**Charges financières non récurrentes**

Réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres charges financières non récurrentes  
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	<b>11.120</b>	<b>20.071</b>
66A	<b>10.000</b>	
660		
6620		
6630	10.000	
664/7		
6690		
66B	<b>1.120</b>	<b>20.071</b>
661		12.880
6621		
6631		
668	1.120	7.191
6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises  
Réduction d'impôt pour recherche et développement  
Dividendes perçus

Codes	Exercice
9134	<b>750.000</b>
9135	750.000
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	1.404.273
	-5.000.000
	187.275

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.712.737	2.605.850
9146	9.269.287	7.975.693
9147	2.458.826	2.045.235
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**
**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**
**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**
**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	3.870.000
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)  
 Marchandises vendues (à livrer)  
 Devises achetées (à recevoir)  
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées  
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

N°	BE 0465.741.144		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1	<b>5.025.002</b>	<b>2.000.250</b>
Participations	280	5.025.002	2.000.250
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291	<b>2.715.877</b>	<b>3.531.295</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.715.877	3.531.295
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>200.637</b>	<b>501.460</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	200.637	501.460
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.16
----	-----------------	------------

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	10.500
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

#### Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.18.1
----	-----------------	--------------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

La société mère EASI Group SA dépose les comptes consolidés.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

EASI GROUP SA  
BE 0894.498.366  
Avenue Robert Schuman 12  
1400 Nivelles  
BELGIQUE

N°	BE 0465.741.144	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

## Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

### 1.1. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement sont alors portés à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés, au maximum par tranches annuelles de 20 % des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement sur emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

### 1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations sont actées pour leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Le Goodwill est amorti pendant 5 ans selon la méthode linéaire.

Les développements des produits standards ne sont pas considérés comme immobilisations incorporelles pour autant qu'elles concernent des ventes B2B.

En ce qui concerne le développement de produits B2C, il a été décidé d'activer en production immobilisée ces développements.

### 1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, déduction faite des amortissements, à leur valeur d'acquisition où leur valeur d'apport qui comprend les frais accessoires et la TVA non déductible.

Les immobilisations corporelles inférieures 400 € ne sont pas portées au bilan. Elles sont prises en charge totalement en cours de l'année d'acquisition. Les amortissements sont calculés de façon linéaire ou dégressive, à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement. Une année complète d'amortissement est prise en charge au cours de l'année d'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

Plus particulièrement, il y lieu de noter les règles suivantes :

- Les frais d'établissement et de modifications des statuts : amortissements en 1 an
- Le matériel informatique : amortissements en 2 ans selon la méthode linéaire
- Le matériel Informatique de démonstration : amortissement en 1 an
- Le matériel de bureau : amortissements en 5 ans selon la méthode linéaire
- La téléphonie : amortissements en 4 ans selon la méthode linéaire
- Le mobilier de bureau : amortissements en 10 ans selon la méthode dégressive
- Le matériel roulant : amortissement en 4 ans selon la méthode linéaire
- Les aménagements des locaux : amortissements en 8 ans selon la méthode dégressive
- Location-financement et droits similaires : amortissements en 15 ans selon la méthode linéaire

### 1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsqu'elles sont cotées sur un marché suffisamment large ou qu'elles font l'objet d'une valorisation régulière et objective, les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou le cas échéant, d'apport ou à leur valeur de réalisation si cette dernière est inférieure à la date de clôture de l'exercice. Si elles ne sont pas cotées, les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. Plus particulièrement, les obligations, bons de caisse et autres titres à revenus fixes font l'objet de réductions de valeur, lorsque leur valeur d'acquisition dépasse leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

### 1.5. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement total ou parti el de la créance à l'échéance.

Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable, à la date de clôture de l'exercice.

### 1.6. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement, en tout ou en partie, de la créance au jour de l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable à la date du bilan.

### 1.7. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale ou, s'il s'agit de valeurs mobilières, à leur valeur du marché à la date de clôture des comptes.

### 1.8. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont converties au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

### 1.9. REGULARISATION

Les comptes de régularisation sont exprimés à leur valeur nominale. Le revenu sur les projets à prix fixe est pris sur base d'un état d'avancement mensuel. Le revenu sur les contrats d'assistance est pris sur base des prestations réellement effectuées. Les variations entre la facturation et le revenu sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'.

La marge d'un dossier de vente de hardware et software est actée dans les résultats dès que toutes les factures de ventes ainsi les factures d'achat et de frais concernant ce dossier sont comptabilisées. Si au delà d'un délai de 3 mois, toutes les factures d'achats et de frais ne sont pas reçues, des factures à recevoir sont actées. La marge est dès lors prise dans les résultats.

En attendant qu'un dossier soit clôturé, les factures de ventes et d'achats sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'.

### 1.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Par risques et charges de même nature, il faut entendre les catégories de risques et charges mentionnées à titre exemplatif à l'article 19, alinéa 5 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976. Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'entreprise conformément à l'article 15 de l'arrêté Royal du 8 octobre 1976. Elles ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice.

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle il sont arrêtés par l'organe d'administration de l'entreprise.

Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, selon les critères de dépréciations, les charges et risques en considération desquelles elles ont été constituées.

### 1.11. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### 1.12. DETTES À UN AN AU PLUS

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### 1.13. COMPTES DE RÉSULTATS

Les règles d'évaluation relatives au compte de résultats sont les règles d'évaluation générales décrites dans l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976.

### 1.14. GÉNÉRALITÉS

Les devises étrangères seront converties au cours moyen au comptant (calculé par la moyenne des cours acheteur et vendeur représentatifs) du dernier jour de bourse de l'année. Les écarts négatifs de conversion seront pris en charges au compte de résultats tandis que les écarts de conversion positifs sont portés en compte de régularisation du passif. La comptabilité est tenue en Euro.

## **EASI S.A.**

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 23/06/2021**

Messieurs,

Conformément à l'article 3 :5 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31/12/2020.

#### **1.1. ACTIVITES DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE**

##### **1.1.1. Immobilisations**

La valeur comptable nette du total des immobilisations incorporelles s'élève au terme de l'exercice à 2.721,75 EUR, contre 13.000,64 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette du total des immobilisations corporelles s'élève au terme de l'exercice à 7.667.784,46 EUR contre 8.576.652,76 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Installations, machines et outillage s'élève à 1.583.168,86 EUR et à 3.550.635,60 EUR en ce qui concerne le mobilier et matériel roulant.

La société a continué de réaliser des investissements en structure informatique (serveurs et stockage) nécessaires au développement et à la commercialisation de ses solutions « Cloud ». Elle a également continué à augmenter son parc automobile suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs.

La valeur comptable nette des immobilisations financières s'élève au terme de l'exercice à 5.176.399,04 EUR contre 2.141.890,92 EUR de l'exercice précédent. Cette rubrique reprend principalement les cautionnements versés en numéraire dans le cadre de marchés publics et à titre principal les participations dans la société INTO IT, ICT Architect et Intelligence & Développement.

##### **1.1.2. Commandes en cours d'exécution**

Cette rubrique reprend les achats de marchandises pour lesquels la vente n'a pas encore été reprise dans les comptes.

##### **1.1.3. Créances**

La valeur comptable nette du total des créances à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 16.174.907,92 EUR contre 15.454.807,43 EUR de l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Créances commerciales au terme de l'exercice s'élève à 13.289.140,01 EUR contre 11.917.642,55 EUR de l'exercice précédent.

La valeur des Autres créances passe de 3.537.164,88 EUR à 2.885.767,91 EUR. La société dispose de créances envers la société-mère.

#### **1.1.4. Valeurs disponibles**

La valeur comptable nette des valeurs disponibles au terme de l'exercice s'élève à 1.966.804,52 EUR par rapport à 1.384.411,76 EUR de l'année précédente.

#### **1.1.5. Comptes de régularisation**

La valeur comptable nette des comptes de régularisation figurant à l'actif du bilan s'élève au terme de l'exercice à 84.719,03 EUR, contre 100.412,00 EUR l'exercice précédent. Il s'agit des charges à reporter sur l'exercice 2020.

#### **1.1.6. Capitaux propres et réserves**

Le capital d'EASI s'élève au terme de l'exercice à 578.360,14 EUR et est représenté par 6.882 actions. La proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale concernant l'affectation du résultat de l'exercice est déjà reprise dans les rubriques suivantes.

La valeur comptable nette du total des réserves au terme de l'exercice s'élève à 1.301.086,97 EUR.

La valeur comptable des réserves disponibles s'élève au terme de l'exercice à 1.017.726,44 EUR. Les subsides en capital s'élèvent à 356.474,86 EUR. Ils sont liés à l'investissement immobilier.

La valeur des provisions et impôts différés s'élève à 828.156,00 EUR contre 823.923,03 EUR pour l'année précédente. Il s'agit de provisions pour risques et charges liées à l'entretien et l'assurance des véhicules de la flotte ainsi que de provisions pour événements à organiser en 2021.

#### **1.1.7. Dettes**

Le montant total des dettes figurant au bilan est de 29.080.425,60 EUR contre 25.275.578,66 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 7.732.311,53 EUR contre 5.946.852,97 EUR l'année précédente.

La société continue de financer sa flotte automobile ainsi que son contrat de leasing relatif à l'extension de son bâtiment. Au total, la partie long terme du leasing bâtiment s'élève à 2.338.084,71 EUR à fin 2020. La société continue de rembourser son prêt relatif au rachat des actions de la société INTO IT SA et reçu un nouveau prêt pour financer ses nouvelles acquisitions ICT Architect et Intelligence & Développement.

La valeur comptable nette des dettes à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 20.152.105,98 EUR contre 18.771.210,48 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs passent de 4.632.609,27 EUR à 2.591.743,31 EUR.

La rubrique Acomptes reçus sur commandes reprend la facturation aux clients qui reste en attente de prestation ou de marchandises, pour un total de 3.908.495,67 EUR contre 2.429.281,23 EUR à la fin de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales, salariales et sociales passent de 3.296.245,60 EUR pour 2019 à 3.994.961,83 EUR pour cette année.

La valeur comptable nette des Dettes relatives aux impôts au terme de l'exercice s'élève à 767.746,64 EUR. La société a pu bénéficier d'une économie d'impôt importante relative à la déduction de revenus d'innovation pour l'année 2020.

La valeur comptable nette des Autres dettes au terme de l'exercice s'élève à 7.182.938,81 EUR. Il s'agit des dettes envers d'autres sociétés du groupe (200.636,97 EUR) ainsi que le dividende octroyé à la maison mère (6.932.301,84 EUR) et autres dettes diverses (50.000 EUR).

#### **1.1.8. Comptes de régularisation**

La valeur comptable nette des comptes de régularisation du passif s'élève au terme de l'exercice à 1.196.008,09 EUR contre 557.515,21 EUR pour l'exercice précédent. Il s'agit de produits à reporter suite à la facturation anticipative de contrats de type Cloud.

#### **1.1.9. Chiffre d'affaires et autres revenus**

Le chiffre d'affaires, hors T.V.A., s'élève à 44.670.512,53 EUR contre 39.333.858,56 EUR de l'exercice précédent soit une augmentation de 13,6 %. Le CA lié aux ventes de services est en continuelle progression suite aux nouveaux projets et à l'engagement de nouveaux consultants. Les ventes de contrats récurrents continuent également de progresser.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au terme de l'exercice à 1.390.754,19 EUR et comprennent principalement les indemnités et commissions reçues, la réalisation d'actifs immobilisés (vente de véhicules) ainsi que les avantages en nature octroyés durant l'exercice.

#### **1.1.10. Charges**

Les charges relatives aux achats de marchandises s'élèvent à 9.054.214,93 EUR contre 8.607.175,24 EUR de l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation de 5,2 %.

Les charges afférentes aux services et biens divers s'élèvent à 9.685.783,95 EUR contre 9.908.789,64 EUR de l'exercice précédent.

Les rémunérations et charges sociales passent de 13.378.047,92 EUR pour l'exercice précédent à 16.361.012,97 EUR à fin de l'exercice 2020, soit une augmentation de 22,3 %. Ce poste a été influencé par l'augmentation du nombre d'employé (engagement de 71 nouveaux collaborateurs) ainsi que l'octroi d'avantages aux employés des différents départements (warrants et bonus liés aux résultats).

En ce qui concerne les charges financières, on note une diminution de 4,6 % et les produits financiers ont diminué de 3,4 %.

#### **1.1.11. Bénéfice et affectations**

Le bénéfice de l'exercice avant impôts s'élève au terme de l'exercice à 7.621.990,21 EUR contre un bénéfice de 5.055.211,85 EUR l'exercice précédent. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 556.688,37 EUR.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 7.065.301,84 EUR. Une reprise de réserve immunisée a été effectuée à hauteur de 77.500 EUR et est à réaffecter également. Il est proposé de verser ce solde de bénéfice en dividendes.

#### **1.2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE**

La société n'est pas vraiment confrontée à de réels risques importants.

Il convient simplement de mentionner que la société doit pouvoir assurer la maintenance de ses produits et garantir un service après-vente de qualité.

La société n'est pas confrontée au risque de change et de taux. La société n'utilise pas d'instruments financiers. La société couvre ses risques opérationnels par des procédures de contrôle interne strictes.

#### **1.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE**

La société a été impactée faiblement par le lockdown imposé dans le cadre de l'épidémie du COVID-19 de Mars à Juin 2020.

Les employés ont efficacement travaillé en home-working et ont mis en place de l'assistance à distance aux clients. Il n'a pas été fait appel au chômage économique.

Les revenus de la société ont augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (de janvier à mai) et ce grâce à l'augmentation des revenus récurrents et les ventes de licence et hardware réalisées en 2020.

Le niveau de revenus services est également plus élevé vu que nous avons en moyenne plus de consultants que l'année passée à la même période.

Le risque se situe principalement au niveau des créances commerciales. Quelques clients ont demandé des reports de paiements et certains ont été signalés en difficulté financière sur base de leur secteur d'activité : services B2B, constructions ...

#### **1.4. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

Aucun développement important n'est prévu pour les mois à venir.

### **1.5. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

La société doit sans cesse se maintenir à jour au niveau de l'évolution des technologies informatiques.

Il est également important que les produits développés par EASI évoluent et tiennent compte des demandes du marché. De nouvelles versions de nos produits ont d'ailleurs vu le jour en 2020.

Il s'agit également de se conformer aux différentes dispositions légales en vigueur, notamment en ce qui concerne le logiciel comptable développé par EASI.

Les frais de recherche et de développement sont directement pris en charge pour ce qui concerne les applications développées en B2B.

### **1.6. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ**

Non applicable.

### **1.7. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Néant.

Nous demandons à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes annuels pour l'exercice comptable clôturé le 31/12/2020

Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'assemblée générale d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

## Le Conseil d'Administration

### Les membres

Salvatore Curaba  
2021-06-23T16:38:15+02:00[Europe/Brussels]

Salvatore Curaba

Jean-Michel Marie Block  
2021-06-23T16:37:52+02:00[Europe/Brussels]  
Managing Partner

Jean-Michel Marie Block

Toni Turi  
2021-06-23T16:37:31+02:00[Europe/Brussels]  
Managing Partner

Toni Turi

Frédéric Jean Block  
2021-06-23T16:38:47+02:00[Europe/Brussels]  
Managing Partner

Frédéric Jean Block

Ludovic Michaux  
2021-06-23T16:38:40+02:00[Europe/Brussels]

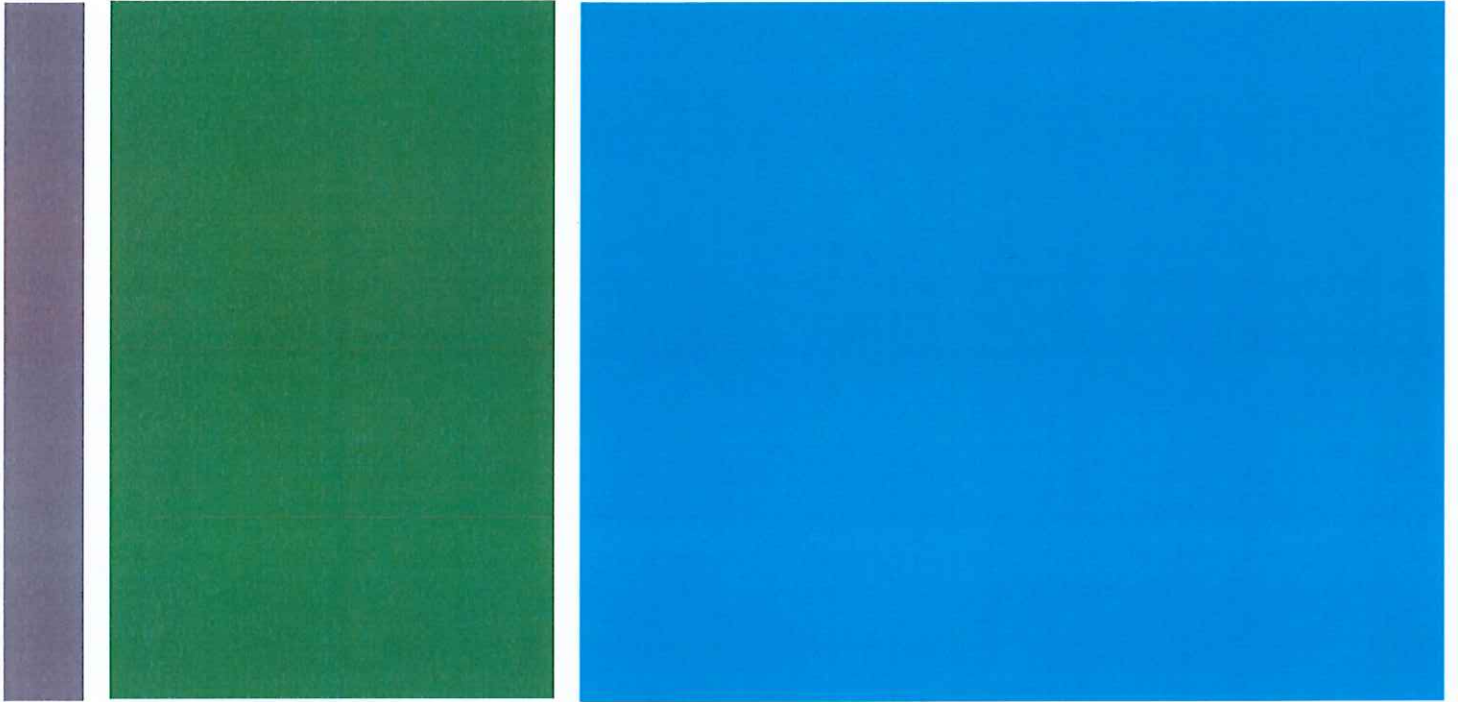
Ludovic Michaux

Thomas Karel Van Eeckhout  
2021-06-23T16:39:13+02:00[Europe/Brussels]  
CEO

Thomas Karel van Eeckhout

Jean-François Michel Herremans  
2021-06-23T16:38:19+02:00[Europe/Brussels]  
CEO

Jean-François Michel Herremans



# EASI SA

Rapport du commissaire  
31 décembre 2020

**THE POWER OF BEING UNDERSTOOD**  
AUDIT | TAX | CONSULTING



# EASI SA

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

### (COMPTES ANNUELS)

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SA Easi (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Easi durant vingt exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 32.044.562,90 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 7.065.301,84.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour

fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations à l'exception que nous n'avons reçu que ce jour les derniers éléments nécessaires à l'établissement de notre rapport de sorte que celui-ci ne vous a pas été transmis dans les délais légaux et statutaires.

Zaventem, le 23 juin 2021

RSM INTERAUDIT SC  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR



JEAN-FRANÇOIS NOBELS



LAURENT VAN DER LINDEN

N°	BE 0465.741.144	C-cap 10
----	-----------------	----------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	226,3	190	36,3
Temps partiel	1002	8,4	5,4	3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	232,3	193,9	38,4
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	388.216	326.819	61.397
Temps partiel	1012	10.161	6.626	3.535
Total	1013	398.377	333.445	64.932
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	15.935.808	13.982.955	1.952.853
Temps partiel	1022	425.205	284.163	141.041
Total	1023	16.361.013	14.267.119	2.093.894
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	192,6	168,5	24,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	319.764	280.795	38.969
Frais de personnel	1023	13.378.048	12.116.130	1.261.918
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)**

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	238	10	245,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	236	9	242,8
Contrat à durée déterminée	111	2	1	2,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	194	7	199,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	110	6	114,7
de niveau universitaire	1203	84	1	84,4
Femmes	121	44	3	46,1
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	13	2	14,2
de niveau universitaire	1213	31	1	31,9
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	238	10	245,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	70	3	71,4
210	67	1	67,8
211	3	2	3,6
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	37	1	37,2
310	34		34
311	3	1	3,2
312			
313			
340			
341			
342	22		22
343	15	1	15,2
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	